

## La parole des usagers est prise en compte

Des questionnaires Enfance, PMI et en direction des personnes âgées et des personnes handicapées vivant en établissement ont été administrés **grâce à la mobilisation des 9 territoires du département des Yvelines et à l'implication de l'ensemble des acteurs du champ social et médico-social**. Les réponses des usagers sur leur connaissance des services offerts et leur niveau de satisfaction viendront enrichir le Schéma. Le CODERPA a également réalisé une enquête auprès des personnes âgées vivant à domicile, et une enquête auprès des personnes handicapées vivant à domicile est en cours de réalisation.

**A ce jour, nous avons recueilli :** 341 questionnaires PMI ; 65 questionnaires Planification familiale ; 57 questionnaires ASE ; 220 questionnaires personnes handicapées en établissements et aidants ; 200 questionnaires personnes âgées en établissements et aidants.

## Les prochaines étapes

Les groupes de travail ont élaboré des fiches actions qui ont été légèrement amendées et validées lors des Comités Techniques et du Comité de Pilotage.

**Les Comités Techniques (COTECH)** regroupent le Conseil général et ses principaux partenaires dans chacun des volets du Schéma. Ils sont chargés de valider les fiches actions d'un point de vue technique et de prioriser les actions à mettre en place à partir des propositions des groupes de travail.

**COTECH enfance : le 17 juin**

**COTECH autonomie :**

→ **Comité Technique PA : le 22 juin**

→ **Comité Technique PH : le 24 juin**

**Le Comité de Pilotage (COPIL)**, commun aux 4 volets a arbitré les propositions. Il est l'ultime étape de validation. **Le Comité de pilotage a eu lieu le 3 juillet.**

**Le Schéma sera ensuite voté par l'assemblée départementale.** Il sera suivi d'une programmation qui traduira pour le Conseil Général les orientations du schéma en actions concrètes et allouera les moyens disponibles pour les différentes actions.

**Le Schéma sera présenté aux partenaires et au public à l'automne 2009.**



**Yvelines**  
Conseil général

Journal Projet numéro 2 - Juillet 2009

## Élaboration du Schéma d'organisation sociale et médico-sociale de 3ème génération des Yvelines

### Au sommaire

L'édito	p. 1
Des groupes de travail nombreux et productifs !	p. 2
Les principaux axes retenus	p. 3
Le lancement des groupes de l'insertion	p. 3
La parole des usagers prise en compte	p. 4
Les prochaines étapes	p. 4

### L'édito

Le prochain Schéma d'organisation sociale et médico-sociale doit être le Schéma de l'ensemble du département, et non du Conseil général, c'est pourquoi la méthode adoptée pour son élaboration s'est voulue ouverte et participative.

A l'issue de 38 réunions de groupes de travail sur les volets Enfance et Autonomie (le groupe Insertion poursuivant encore ses travaux), des propositions d'actions et de grands axes de progrès se dessinent.

Les groupes ont partagé leurs constats, émis et débattu des propositions, sur les thèmes fixés par leur feuille de route. Les fiches actions qui en sont issues constituent une matière riche et solide pour le futur Schéma. Elles ont été soumises à la validation des Comités Techniques puis du Comité de Pilotage.

Nous tenons à remercier chaleureusement chacun des participants aux groupes de travail pour sa contribution et sa participation aux échanges. Elles sont en effet essentielles à la réalisation d'un Schéma partagé et cohérent. Ce dernier s'appuiera également sur l'avis des usagers, principaux concernés par les améliorations à apporter à l'offre de service actuelle.

Un grand merci à tous pour votre active participation.

Alain SCHMITZ  
Président du Conseil général des Yvelines

## Des groupes de travail nombreux et productifs !

Les groupes de travail participatifs sur les thèmes de l'autonomie et de l'enfance se sont déroulés du 28 avril au 16 juin 2009 :

- ❖ 7 groupes de travail, 22 réunions sur le volet Autonomie
- ❖ 5 groupes de travail, 16 réunions sur le volet Enfance

### AUTONOMIE

<b>PA/PH n° 1</b> : La professionnalisation des services à domicile	20 participants
<b>PA/PH n° 2</b> : La lutte contre l'isolement et la maltraitance des personnes vulnérables et des aidants familiaux	23 participants
<b>PA/PH n° 3</b> : Le développement des différents modes d'accueil alternatifs à l'hébergement permanent	23 participants
<b>PH n° 1</b> : La démarche qualité au sein des établissements et services	15 participants
<b>PH n° 2</b> : La prise en charge des enfants handicapés	20 participants
<b>PH n° 3</b> : Le développement de l'offre de service en faveur des personnes atteintes de handicap psychique	27 participants
<b>PA n° 1</b> : Le développement d'une offre adaptée en faveur des personnes atteintes d'Alzheimer ou de maladies apparentées	20 participants

### ENFANCE

<b>Groupe 1</b> : Groupe 1 : Le projet de l'enfant	15 participants
<b>Groupe 2</b> : Les modalités d'accueil innovant	10 participants
<b>Groupe 3</b> : Les modalités d'entrée dans le dispositif d'accueil Le suivi du dispositif d'accueil	14 participants
<b>Groupe 4</b> : La qualité de la prise en charge	10 participants
<b>Groupe 5</b> : La santé du jeune enfant, de l'adolescent et de sa famille	14 participants

**L'ensemble des comptes-rendus de ces groupes de travail est disponible sur le site du conseil général à l'adresse suivante :**

[http://www.yvelines2.yvelines.fr/schema\\_3gen/telechargements.php](http://www.yvelines2.yvelines.fr/schema_3gen/telechargements.php)

## Les principaux axes retenus

**Les grands axes qui se dégagent des travaux des groupes sont les suivants :**

Pour le volet Enfance :

- **Construire des outils et des procédures** : Professionnaliser la prise en charge pour garantir un traitement équitable et conforme à la réglementation
- **Développer des modalités de prise en charge** : Aboutir à une prise en charge de qualité, adaptée aux besoins
- **Construire et animer des outils d'observation et d'évaluation** : Pour mieux appréhender et accompagner les évolutions
- **Mieux répondre aux besoins des publics de la PMI**

Pour le volet Autonomie :

- **Améliorer la qualité de la prise en charge** : pour un accompagnement professionnalisé, humain et de qualité
- **Coordonner** : des partenariats renforcés et des interventions articulées
- **Poursuivre les innovations** : pour une offre souple et adaptée aux besoins
- **Informier et communiquer** : une information partagée sur l'offre et les besoins et une communication renforcée

## Le lancement des groupes du volet Insertion

Après la mise en place du RSA (Revenu de Solidarité Active), **le groupe insertion a débuté ses travaux**, dans une **recherche de complémentarité avec les deux autres volets** que sont l'autonomie et l'enfance.

Le groupe s'est réuni les 17 et 24 juin, et il terminera son travail le 10 juillet avec la réunion de relecture. Il étudie essentiellement **les possibilités d'emploi pour des personnes en insertion professionnelle au sein des métiers de l'autonomie (établissements et services) ainsi que de l'enfance et de la petite enfance.**

Le groupe travaille sur la définition de ces emplois, leur volume et les conditions de réussite d'un tel parcours professionnel pour des personnes en insertion.

Les travaux seront également mis en ligne sur internet et seront rendus publics avec l'ensemble du Schéma.